

Le barrage Pikauba : un outil pour l'économie et le développement

**Mémoire présenté au BAPE par
Paul-Roger Cantin et Guy St-Jean**

Juin 2003

Présentation

En tant que **résidents saisonniers** du lac Kénogami depuis plus de 50 ans, nous sommes heureux de pouvoir partager avec vous l'enthousiasme qui nous anime devant le projet de construction du **barrage Pikauba**.

Tous les deux, nous avons la chance, pour ne pas dire le privilège, de pouvoir aujourd'hui profiter de la quiétude et du charme champêtre de résidences d'été familiales parmi les plus anciennes du lac. Nous avons jusqu'ici consacré temps, argent et énergie pour conserver à ce patrimoine familial unique le réalisme et le cachet qui ont fait le plaisir de tant de membres de nos familles avant nous.

La persévérance avec laquelle nous avons pris soin de ces monuments n'a d'égal que notre conviction profonde de voir un jour ce secteur magnifique se développer dans l'harmonie et le respect de son histoire. Des obstacles multiples comme la baisse fréquente du niveau d'eau en été ou les dégâts causés par le déluge de 1996 n'ont jamais réussi à ébranler notre foi dans le développement récréo-touristique, résidentiel et commercial de ce site exceptionnel à plus d'un point de vue.

Notre position

Notre foi dans le développement de ce secteur au potentiel immense n'est pas l'effet du hasard. Bien au contraire, le nombre de gens qui ont saisi ce potentiel et qui ont cru à ce développement n'a jamais cessé d'augmenter au fil des années. Tous n'étaient pas que de simples résidents à temps partiel comme nous; au contraire, plusieurs étaient des experts en développement et certains se retrouvaient même au sein d'organisations publiques et privées tant au niveau provincial que fédéral. La meilleure preuve de cette adhésion au potentiel de développement du secteur se trouve dans le nombre impressionnant d'études et de projets qui furent commandés et élaborés au cours des 20 dernières années : des projets réalistes comme des projets qu'on pourrait qualifier «d'hollywoodiens».

Tous ces documents, aussi réalistes ou aussi farfelus soient-ils, ont un **dénominateur commun** : la problématique du niveau de l'eau y est partout identifiée comme étant l'obstacle majeur à toute forme de développement viable du secteur du lac Kénogami. Voici une liste des **principaux rapports** identifiant au passage les obstacles potentiels à leur réalisation :

- Projet ETE Canada sur la sécurité aquatique 1983
- Étude sur l'importance économique 1986
des activités récréo-touristiques pratiquées au lac Kénogami
par Gilles Bergeron UQAC
- Plan de développement touristique du lac Kénogami 1991
et de sa zone périphérique
par PLURAM Inc. & Zins Beuchesne & Associés
- Plan de développement touristique pour le lac Kénogami 1991
par APLK (Association pour la Protection du lac Kénogami)
- Plan directeur du parc régional du lac Kénogami (rapport final) 1994
par le groupe Leblond, Tremblay, Bouchard

NOTE : voir pièces en annexe

Conclusion

Vous aurez vite compris notre appui inconditionnel au projet de construction du **barrage Pikauba** qui, pour la première fois, présente une solution simple et sécuritaire susceptible de répondre aux attentes de la majorité des usagers du lac. Non seulement le barrage permettra-t-il d'assurer la sécurité des résidents et des usagers du lac mais il permettra également de maintenir le lac à un niveau permettant de consolider le développement résidentiel amorcé ces dernières années et de donner un nouveau souffle au secteur.

L'attrait de la vie en pleine nature au bord d'un lac au niveau stabilisé reprendra la dimension qu'on lui a jadis connue. La qualité de vie et la sécurité des résidents et des usagers s'en trouvera grandement améliorée. La vie au bord de l'eau ne sera plus soumise aux caprices de la nature et cela ne manquera pas d'attirer un nombre grandissant d'amateurs de nature et de plein air. Ce n'est qu'à ce moment que nous pourrons véritablement parler **d'un barrage qui aura permis de relancer le développement résidentiel et économique d'un secteur au potentiel inestimable**. A nous maintenant de rendre ce développement harmonieux et respectueux des intérêts de tous.

Directrice du projet:
Elizabeth Blackburn
employés:
Patsy Gagnon
Harold Gervais
Yves Dallaire
Sylvie Girard
Marcel Lavoie

Vendredi, le 5 Août 1983

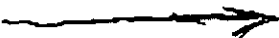
RAPPORT
DU
PROJET D'ETE CANADA
SUR
LA SECURITE AQUATIQUE


Jonquière, Québec 1983

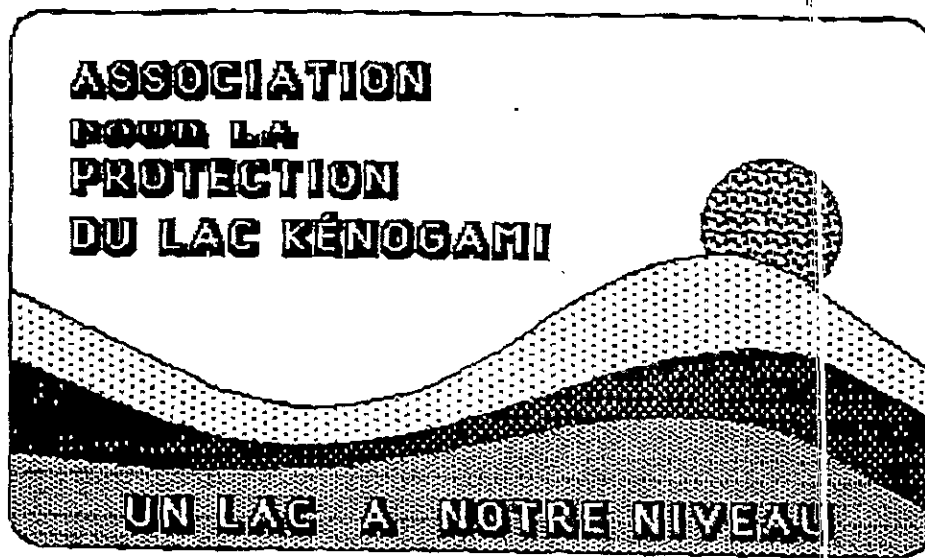
(6)

PROBLEMES AUX LAC KENOGAMI
ET
LEURS SOLUTIONS

Durant notre projet et particulièrement lors du recensement, certains problèmes concernant le lac Kénogami furent décelés. En voici une liste par ordre d'importance:

- 
- niveau de l'eau
 - pollution dans les petites baies
 - pompe pour les toilettes chimiques
 - fosses septiques des chalets
 - cabane à pêche
 - vitesse des bateaux dans les petites baies
 - les balises pour les écueils
 - réinstallation du baume pour empêcher les embarcations de pénétrer dans le barrage de Portage des Roches.
 - information sur la sécurité nautique lors de la vente et de l'enregistrement des bateaux.

- 
- (1) Pour ce qui est du niveau de l'eau, beaucoup de gens y travaillent et en particulier l'association pour la protection de lac Kénogami. Dans ce sens, des progrès sensibles ont été réalisés au niveau de l'acceptation du plan de gestion de l'A.P.L.K.
 - (2) La pollution dans les petites baies est très considérable à la fin de l'été. Pour illustrer ce fait on pourrait nommer la baie Gagné ou baie à Marcel. Cette baie, comme quelques autres, est très fréquentée. La circulation y est dense ce qui entraîne beaucoup de pollution. La promenade devrait être interdite en ces lieux ou du moins, diminuée. Seuls les gens ayant des chalets dans ce secteur devraient avoir le droit d'y circuler.
 - (3) Plusieurs embarcations qui circulent sur le lac sont dotées de toilettes chimiques. Malheureusement, certains propriétaires de bateaux déversent ces résidus dans le lac. Pour empêcher cela de se produire, le club des Mariniers désirait installer une sorte de pompe dans les environs de l'éperlan. Cette pompe agit en quelque sorte comme un aspirateur qui permettrait ainsi d'emmagasiner ces résidus dans un contenant au lieu de les déverser dans le lac. Le recensement effectué par les étudiants fournira le nombre approximatif d'embarcations possédant de telles toilettes.



**Etude sur l'importance économique
des activités
récréo-touristiques pratiquées au
Lac Kénogami**

par

**Gilles Bergeron, économiste
Université du Québec à Chicoutimi**

Jonquière, le 3 mars 1986

LA PROBLEMATIQUE D'UNE UTILISATION POLYVALENTE DU LAC KENOGAMI

Dans nos sociétés modernes, il arrive de plus en plus fréquemment que plusieurs utilisateurs se disputent l'utilisation d'une même ressource naturelle à des fins différentes. Des débats s'ensuivent, des améliorations prennent place et des arbitrages sont parfois nécessaires. Le lac Kénogami en est un exemple.

Le lac Kénogami est un lac réservoir qui sert en même temps à la production d'énergie hydro-électrique et à la production de services récréo-touristiques. Le niveau d'eau est un élément particulièrement important qui influence la production de chacun de ces biens. Il est également bordé de ressources forestières qui sont nécessaires à sa protection tout en étant l'objet de la convoitise des exploitants forestiers. Récemment, son environnement sauvage et grandiose qui assure le calme nécessaire à la production d'un service récréo-touristique de qualité a presque fait l'objet d'une réquisition de la part des militaires. Plusieurs utilisateurs s'intéressent donc à cette même ressource. Ils ont parfois des objectifs conflictuels.

Traditionnellement, la gestion des ressources naturelles a été faite en fonction des exigences de la production industrielle. La consommation de masse était perçue comme la principale source de bien-être de la population, les préoccupations environnementales étaient à peu près inexistantes et les activités récréo-touristiques avaient une importance limitée. Même si nous en sommes loin, c'est dans ce contexte que se comprennent les menaces de l'exploitation forestières et des installations militaires. Dans ce cadre, la gestion du niveau d'eau du lac Kénogami a été faite en fonction de la maximisation de la production d'énergie à l'intérieur des limites permises par la sécurité des propriétés. Aux dires des villégiateurs, il s'en est suivi à différentes périodes de l'été un niveau d'eau trop bas, insatisfaisant pour la pratique des activités récréo-touristiques.

INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE CANADA ET
OFFICE DE PLANIFICATION ET DE
DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

PLAN DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU
LAC KÉNOGAMI ET DE SA ZONE PÉRIPHÉRIQUE

LE CONCEPT

PRÉPARÉ PAR PLURAM INC.
ET ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS

MARS 1991

SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET CONTRAINTES

L'étude du milieu a également révélé quelques contraintes ou faiblesses qui pourraient nuire à l'émergence d'un produit touristique associé au lac Kénogami. Certaines justifieront des mesures correctrices: on devra notamment chercher à accroître l'accessibilité, la visibilité et la continuité du produit touristique.

Quelques contraintes plus difficiles à surmonter pourraient atténuer légèrement la valeur du produit touristique ou orienter la conception des aménagements: que l'on pense à la difficulté de fixer un niveau minimal des eaux du lac, à la présence de la villégiature ou à certaines contraintes visuelles. Un obstacle cependant semble plus important et pourrait compromettre certains développements: il s'agit de l'accessibilité hivernale par route pour les visiteurs provenant de l'extérieur de la région. Il faudra éventuellement évaluer l'importance de cette limitation et ses conséquences sur l'exploitation d'activités hivernales.

LES PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT

| Contraintes à corriger | Mesures correctives à envisager | |
|--|--|---|
| #1 Le niveau de l'eau | Les variations de niveau créent un problème visuel, un problème d'accès à l'eau et des difficultés pour la navigation dans les baies peu profondes | <ul style="list-style-type: none"> . Négociations avec les différents intervenants pour fixer un niveau minimal des eaux |
| Tenure | Quelques sites qui pourraient être privilégiés sont de propriété privée | <ul style="list-style-type: none"> . Acquisition de terrain si le besoin le justifie |
| Contraintes visuelles <ul style="list-style-type: none"> . ligne hydro-électrique traversant la zone d'étude et le poste Saguenay . les dépotoirs municipaux et industriels . les sites d'extraction . les coupes de bois . l'érosion | Ces éléments peuvent être particulièrement contraignants lorsqu'ils sont visibles depuis un lieu fréquenté, ou pouvant être fréquenté, par des visiteurs | <ul style="list-style-type: none"> . Création d'écrans protecteurs autour des sites de dégradation visuelle . Contrôle des coupes de bois . Stabilisation des berges |

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC KENOGAMI

PLAN DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE, POUR LE
LAC KENOGAMI ET SA ZONE PERIPHERIQUE

CONSULTATION PUBLIQUE

AVRIL 1991

Ceci met en lumière immédiatement la contrainte principale de ce plan de développement, le maintien d'un niveau d'eau acceptable pendant la période estivale. C'est un problème majeur tant au point de vue visuel, que mise à l'eau, baignade et difficulté et danger pour la navigation. C'est un dossier sur lequel nous travaillons, en collaboration avec les municipalités et nous espérons ardemment en venir à une entente avec les compagnies utilisatrices parce que nous croyons que ce problème met en péril le développement touristique estival.

Tant qu'aux stations touristiques qu'il faudra nécessairement aménager, tout devra être fait dans le même esprit c'est à dire avec beaucoup de transparence et chacune de ces entreprises devra être vue à la pièce.

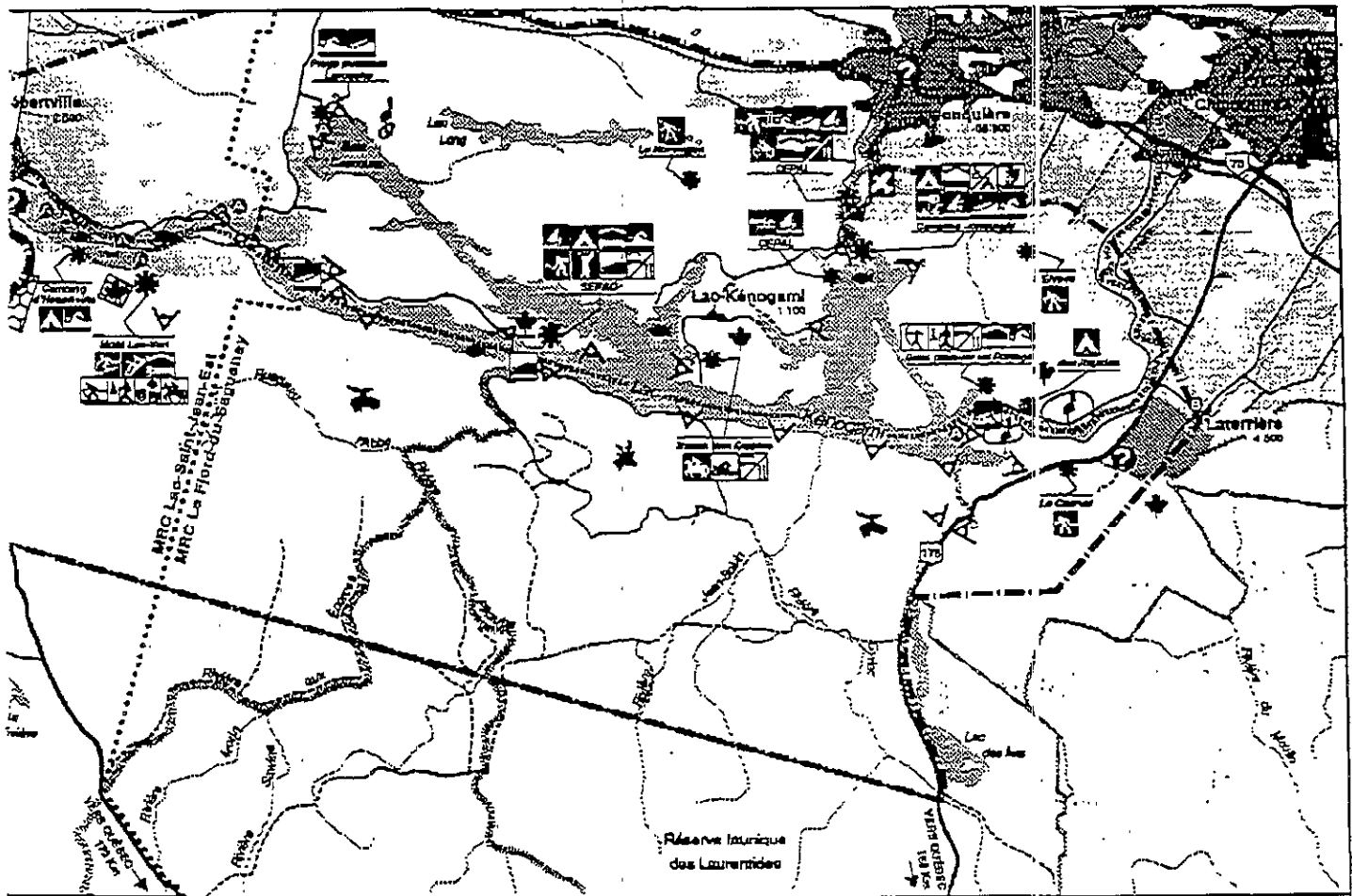
En terminant, nous désirons mentionner au Conseil Régional des Loisirs que vous trouvons très intéressant le fait que les gens soient consultés. Une fois de plus nous pouvons constater votre grande préoccupation pour les gens du milieu et nous ne pouvons que nous en réjouir.

PARC RÉGIONAL DU LAC KÉNOGAMI

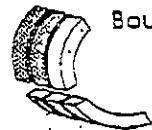
PLAN DIRECTEUR

Rapport final

Janvier 1994



LE GROUPE
Leblond
Tremblay
Bauchard



1.9 PRINCIPALES CONTRAINTES AU DÉVELOPPEMENT DU LAC KÉNOGAMI ET DE SA ZONE PÉRIPHÉRIQUE

L'étude du milieu a identifié quelques éléments représentant des contraintes au développement de la vocation touristique du territoire d'étude. Celles-ci s'énoncent de la façon suivante, soit:

- le manque d'accessibilité du lac par rapport aux routes 175 et 169, et plus particulièrement, l'accessibilité difficile de la région en période hivernale;
- le manque de visibilité du lac par rapport aux circuits touristiques régionaux;
- la discontinuité des composantes récréotouristiques puisque celles-ci sont isolées les une des autres, tant physiquement que sur le plan promotionnel;
- les variations du niveau du plan d'eau et ses impacts tant pour la navigation que pour les villégiateurs;
- la privatisation de quelques sites d'intérêt dont ceux qui sont les plus accessibles;
- les diverses contraintes d'ordre visuel telles que les lignes de transport d'énergie, les dépotoirs municipaux et industriels, les sites d'extraction, les secteurs de coupes de bois, la turbidité de l'eau et l'érosion.